



LES ECHOS



ZOOM SUR EN PAGE 2



⊙ Saint-Maurice Côtière Volley

VIE MUNICIPALE PAGES 3 A 5

- ⊙ Retour sur le conseil municipal du 19 dec.
- ⊙ Les voeux du maire
- ⊙ Repas des aînés
- ⊙ Inscriptions sur la liste électorale
- ⊙ Téléthon
- ⊙ Travaux

VIE ASSOCIATIVE PAGES 6 A 7

- ⊙ Club Amitié Loisirs
- ⊙ Le twirling bâton
- ⊙ Le sou des écoles
- ⊙ Côtière handball
- ⊙ Ain Sud Foot
- ⊙ Ct Dombes
- ⊙ ARTEMIS

VIE PRATIQUE PAGE 8

- ⊙ Inscriptions à l'école maternelle
- ⊙ Don du sang
- ⊙ Agenda - Etat civil - Permanences

EDITO

Période électorale oblige, le devoir de réserve s'impose jusqu'aux élections municipales. De ce fait, cette édition ne comporte pas d'édito.

L'équipe de la rédaction des Echos



Les médaillés de la ville 2020

SAINT-MAURICE COTIERE VOLLEY

Créé le 19 avril 1993 avec 26 licenciés, le club compte aujourd'hui 96 joueurs ou joueuses. Ils se répartissent en cinq équipes seniors, dont deux féminines, qui évoluent en championnat FSGT du Rhône. Deux équipes M15 participent au championnat FFVB du Rhône, et une école de volley M7 à M11 joue des plateaux avec le comité de l'Ain. Une section loisirs complète cet effectif. Il n'y a pas de M13 cette année.

Le bureau, entièrement renouvelé en 2019, se compose d'Alexandre BOYER, président ; Pascal VIGNAND, vice-président ; Gilles ZORDAN, trésorier ; Nathalie VERDET et Vincent PELUET.

Le club est association communautaire depuis 2005, il a son siège à Artémis, et couvre les six communes de la CCMP. Evoluant en FSGT, d'anciens joueurs ou joueuses ont la possibilité de reprendre le volley de compétition sans sacrifier les week-ends, les matchs se jouant en semaine.

Pour ce qui est des résultats en cours cette saison : L'équipe 1 senior féminine évolue en « Excellence » et vise la montée en « Elite » avec 4 titres de championne en 6 ans. L'équipe 2 féminine nouvellement créée cette saison joue le titre et la montée dans la catégorie supérieure.

L'équipe 1 masculine, composée d'anciens, vise le maintien. L'équipe 2 masculine, avec des éléments plus jeunes ambitionne la montée en « Excellence », après avoir déjà gravi un échelon la saison dernière.

L'équipe 3, composée en majorité de débutants encadrés par quelques anciens se trouve actuellement en milieu de tableau.

Chez les jeunes, champions de l'Ain pendant 12 années consécutives dans les différentes catégories, nous sommes sur une saison de transition, car le club a perdu ses 2 équipes championnes de l'Ain en M13 masculins et M17 féminines la saison dernière.

Pour l'école de volley, la compétition avec quelques plateaux, permet de contrôler la progression dans leur apprentissage.

La section de loisirs mixte, encadrée par un entraîneur diplômé, permet à tous de pratiquer un sport collectif sans les contraintes de la compétition.

Saint Maurice Côtière Volley participe également au « Forum des Mauriciens », et est très impliqué dans le Téléthon, en organisant un tournoi nocturne. La saison sportive est complétée par un tournoi 4x4 mixte mi-avril, et des tournois internes fin décembre et fin juin.

La saison prochaine, après la remise à plat de l'organisation du club, des stages jeunes et le partenariat avec les collèges de Miribel et Beynost seront relancés. Il est aussi envisagé une formation d'entraîneurs et d'arbitres.

Ce club sportif, bien qu'ayant le statut d'association communautaire, a son siège sur notre commune, il est très impliqué dans la vie communale, ses membres sont très souvent présents lors de l'organisation d'activités (téléthon, forum des Mauriciens, ...).

Merci à ses dirigeants qui, par leur action de tous les jours, contribuent fortement à la cohésion sociale de notre territoire.



Equipe M11



Equipe Fanion



Tournoi nocturne du Téléthon

RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2019

1. Désignation du secrétaire de séance

Le conseil municipal désigne madame Eveline GUILLET comme secrétaire de séance.

2. Approbation du procès-verbal du 21 novembre 2019

M. le Maire soumet à l'approbation du conseil municipal le procès-verbal de la séance du 21 novembre 2019.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Décisions prises par le Maire par délégation

M. le Maire rend compte publiquement des décisions prises par délégation du conseil municipal.

La délibération n'est pas soumise au vote.

4. FINANCES - COMMANDE PUBLIQUE

4.1 Rapport d'Orientation Budgétaire - Budget principal - Exercice 2020

M. BRUGNOT présente le Rapport d'Orientation Budgétaire à l'aide d'un diaporama et ouvre le débat. Il est rappelé que ce débat est obligatoire et doit se tenir dans les deux mois qui précèdent le vote du budget.

Intervention de J-F PERNOT.

La délibération n'est pas soumise au vote.

4.2 Exercice 2019 - Budget annexe - Décision modificative n° 1

M. BRUGNOT détaille l'ensemble des chiffres apparaissant dans la décision modificative et explique que ces réajustements sont motivés par le transfert de la compétence eau assainissement à la CCMP.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

4.3 Exercice 2019 - Budget principal - Décision modificative n° 5

M. BRUGNOT détaille l'ensemble des chiffres apparaissant dans la décision modificative et explique que ces réajustements correspondent à des écritures comptables demandées par le trésorier de Montluel.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

4.4 Mandat au président du Centre de Gestion pour l'engagement d'une consultation en vue de la conclusion d'un contrat d'assurance collective

Le Centre de Gestion de l'Ain a souscrit un contrat d'assurance collective pour couvrir les risques statutaires de ses collectivités affiliées. Il est proposé d'autoriser le Président du Centre de Gestion de procéder à la consultation. La commune aura la possibilité de souscrire ou non à ce contrat.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

5. URBANISME - TRAVAUX

5.1 Acquisition de parcelles situées sur l'avenue du Maquis de l'Ain, le boulevard Maurice Cusin et l'avenue Branly pour transfert dans le domaine public communal

Dans le cadre du programme immobilier réalisé à la suite de la vente de l'ancienne école de musique, il est proposé d'acquérir à l'euro symbolique, une partie des terrains bordant les constructions afin de réaliser des places de parking. Une partie des stationnements actuels est destinée aux habitants concernés par ce programme immobilier mais celle-ci a été payée par le promoteur. La partie rétrocédée permettra la réalisation de places de stationnement public.

Intervention de J-F PERNOT

La délibération est adoptée à la majorité de 16 voix pour et

2 voix contre.

5.2 Aménagement d'un itinéraire cyclable sur les communes de Miribel, Saint-Maurice-de-Beynost et Beynost - Convention avec la CCMP

Le rapporteur présente le Plan Global de Déplacements porté par la communauté de communes. Celui-ci prévoit la création d'un réseau cyclable continu reliant les gares de Miribel, Saint-Maurice-de-Beynost et Beynost. Une convention doit être signée entre la commune et la CCMP. Chaque collectivité aura à sa charge une partie de l'installation de la voie cyclable et l'entretien des chaussées. La CCMP sera chargée de la mise en place des voies vertes.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

6. ENFANCE - JEUNESSE

6.1 Approbation et autorisation de signature du Contrat Enfance Jeunesse

Le dernier contrat est arrivé à son terme le 31 décembre 2018. Le nouveau contrat est proposé pour une durée de 4 ans avec effet rétroactif au 1er janvier 2019. Il a pour objet de financer les actions pour l'enfance au travers du relais d'assistantes maternelles et de la crèche mais aussi pour la jeunesse notamment les actions d'ARTE JEUNES et les formations BAFA et BAFD pour les animateurs de la commune.

La participation de la CAF est en augmentation de 80 000€ sur 4 ans par rapport au contrat précédent.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

7. AFFAIRES SOCIALES

7.1 Maison de Services au Public (MSAP) - Prise de compétence par la CCMP

La CCMP a souhaité intégrer dans ses compétences la prise en charge des MSAP. Cette prise de compétence est la conclusion d'une démarche initiée en 2013 par des professionnels et des bénévoles de l'action sociale au travers de la Coordination Côtière d'Accès aux Droits. Un projet de MSAP pourrait voir le jour dans les locaux de la CCMP si celle-ci déménage comme prévu dans des futurs locaux situés sur le site de Philips.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

8. Questions des conseillers et informations diverses

M. Charton exprime ses remerciements à l'ensemble des personnes ayant participé aux nombreuses manifestations de cette fin d'année, Téléthon, Père Noël et Cross des Papilotes. Il invite tous les volontaires à rejoindre les commerçants sur le marché hebdomadaire samedi 21 Décembre, où sera organisée une tombola.

M. Roux rappelle que la cérémonie des vœux du Maire aura lieu jeudi 9 janvier 2020 à 19h à la salle des fêtes.

La séance est levée à 21h50

Prochain conseil : Jeudi 13 février 2020

Le compte-rendu complet du conseil municipal est disponible sur le site internet de la commune. Vous pouvez aussi vous le procurer sur simple demande en mairie.

VOEUX DU MAIRE

Cette année, encore plus que les années précédentes, les Mauriciens sont venus nombreux à la cérémonie des vœux de la municipalité. Ce rendez-vous annuel, où se retrouvent les élus, les bénévoles du monde associatif culturel et sportif, les commerçants, les industriels, et les Mauriciens de tous bords, est un moment d'échange et de convivialité privilégié qui n'a d'autre pareil.

Après avoir souhaité la bienvenue aux élus, aux autorités civiles et militaires, aux représentants du Monde Economique, aux représentants du Monde Associatif, à tous les Mauriciennes et Mauriciens présents, Monsieur le Maire a rappelé que pour lui, même en année électorale obligeant à la plus grande réserve, il ne dérogerait pas à la tradition de ce rendez-vous de la convivialité et de l'amitié. Il ne parlerait donc pas des projets 2020 et à venir. Mais il est toutefois possible de revenir sur la vie de la commune en 2019. Faisant un point sur l'état des réformes souhaitées au niveau national, il s'inquiète de l'avenir social. La réforme annoncée par le Président de la République se heurte à notre ADN français : après la crise des gilets jaunes, la réforme des retraites vient raviver un ressentiment envers l'Etat, accusé de ne pas mettre l'humain au centre de ses priorités. Les premiers vœux de Monsieur le Maire sont donc pour notre pays, afin que nous partagions tous une vision porteuse de valeurs d'égalité et de fraternité fondatrices de notre République. Monsieur le Maire remercie tous les bénévoles qui œuvrent dans les associations pour maintenir le lien social et rendre notre quotidien plus chaleureux. Un remerciement plus particulier à Claude Charton et son équipe pour l'énergie déployée au service du tissu associatif et dans le cadre du Téléthon qui, en réunissant les six communes, ont permis de remettre un chèque de 18036 € pour la recherche médicale myopathie.

Retour sur 2019 :

Deux gros projets d'un rayonnement intercommunal situés sur notre commune ont fait un grand pas :

Le cinéma a été approuvé par la CDAC et avance maintenant de manière concrète. La construction du nouvel EHPAD les Mimosas à l'arrière du château de la Sathonette a reçu le feu vert de l'Agence régionale de Santé (ARS) pour un projet de 70 lits, il est maintenant en cours d'examen au département.

L'emploi et l'économie progressent :

Les parcelles libérées sur notre zone industrielle, idéalement située près de l'A42, sont immédiatement réinvesties. L'instruction en cours d'un permis d'aménager de 20.000 m² en lieu et place de la société Vinci, pour la construction d'immeubles de qualité architecturale et l'arrivée de 1300 emplois tertiaires, est en cours.

Convention intercommunale :

La municipalité de Saint Maurice de Beynost a conventionné avec celle de Tramoyes un service commun gagnant-gagnant dans le domaine de la police municipale pour 25 heures/semaine à Tramoyes, et améliorant le temps de police sur Saint Maurice de Beynost, qui permet à notre police municipale de se doter d'un quatrième agent.

Urbanisme :

Les nouveaux habitants des « Allées Symphonie » s'installent. Ce programme initié par la commune et réalisé par la société LINEA s'inscrit dans un développement démographique en conformité avec le Plan Local d'Habitat (PLH) intercommunal. Le clos des Bat-

terses a été livré au printemps 2019. En tout, ce sont près de 150 logements neufs qui accueilleront à terme environ 400 habitants. Deux nouveaux programmes inscrits dans le PLH, s'apprêtent aussi à démarrer pour une cinquantaine de logements.

Finances :

Tout en restant fidèles à notre politique de réduction de la dette et de gestion rigoureuse du budget, la commune a pu réaliser près d'un million d'investissements en 2019. Sur ce chapitre, la voirie est à l'honneur avec un budget de 430.000 euros.

Voie et bâtiments communaux :

Les rues des Bottes et des Batterses, ainsi que la rue des Folliets ont bénéficié de traitements globaux de réfection de chaussée, création ou réfection de trottoirs, enfouissement des réseaux, pose d'un nouvel éclairage public. Les bâtiments publics n'ont pas été oubliés : réfection de toiture de l'église du village et du préau de l'ancien bâtiment du Centre Aéré ; remplacement des volets du château de la Sathonette, agrandissement du restaurant scolaire de la Sathonette.

Enfance :

Un clin d'œil à Daniel Monchanin et sa commission écoles, toujours soucieux d'améliorer la qualité de vie des enfants. Le temps global des repas sera sensiblement amélioré avec l'agrandissement du restaurant. Un grand pas a été franchi avec la mise en place du « Portail Familles » qui crée un accès en ligne pour compléter l'offre proposée aux parents par la municipalité.

Perspectives en matière de communication :

Deux nouveaux panneaux d'affichage électronique ont été commandés, pour être implantés route de Thil, au carrefour à feux à l'entrée du forum des sports. Le tracé de l'artère fibre ainsi que l'emplacement des armoires de Nœud de Raccordement Optique (NRO) ont été validés, les travaux devraient démarrer en ce mois de janvier.

Monsieur le Maire avait une pensée pour Jean-Pierre Cornet et Michel Bordessoules disparus récemment, deux personnes qui se sont beaucoup investies pour la commune. Il remerciait et présentait ses vœux à tout le personnel municipal, sans qui aucune action ne serait possible, ainsi qu'à toutes les personnes présentes qui œuvrent pour rendre notre commune dynamique, chaleureuse et accueillante.

Pascal Protière présentait les vœux de la CCMP aux Mauriciens. Caroline Terrier faisait part des vœux du Conseil Départemental, et rappelait les compétences et les aides apportées par celui-ci.

La cérémonie se poursuivait par la remise des médailles d'honneur de la ville : Mohamed Tebti, champion de France en savate-boxe-française, Raphaël Ramos champion de France par équipe en horse-ball, la famille Levergne pour son fort investissement auprès des associations mauriciennes, l'association UNCAFN qui tout en honorant nos soldats morts pour la France lors des commémorations, honore notre territoire par sa participation aux différentes animations. Chez les pompiers, Aurélien Moins, David Maure et Mathieu Laurain recevaient la médaille d'honneur des Sapeurs-Pompiers pour 10 ans d'ancienneté.

La soirée se terminait par le verre de l'amitié.



REPAS DES AINÉS

Samedi 25 janvier se déroulait le repas des aînés de la commune offert par la municipalité, sous l'égide du CCAS. 166 personnes étaient inscrites. La fête se déroulait dans la convivialité et la bonne humeur. Dans son allocution, Monsieur le Maire présentait ses vœux les plus chers et ceux des élus mauriciens aux plus âgés de notre commune. Au passage un petit clin d'œil au doyen de l'assemblée, monsieur Bajcarz, âgé de 93 ans. La journée se continuait autour d'un succulent repas préparé par la société « aux délicatesses ». Danses, blagues et chansons allaient bon train, complétant l'animation de la fête laissée aux soins de la société « télé-animations ». En fin d'après-midi, chacun se séparait, en se disant à l'année prochaine.



TRAVAUX

RUE DES FOLLIETS



Après avoir réalisé des travaux importants sur la rue des Folliets, notamment l'enfouissement des réseaux, l'éclairage public, le réseau d'eau potable, la voirie, les stationnements, les trottoirs et le mur de soutènement, les aménagements se poursuivent par l'agencement des espaces

paysagers. Ainsi, le service espaces verts a finalisé la plantation du talus situé entre l'école élémentaire et la rue des Folliets. Différentes variétés d'arbustes et plantes ont été installées dans un souci esthétique et écologique. Les habitants, les passants et les écoliers profiteront du fleurissement de cet espace dès la venue des beaux jours.

A LA CRECHE



Afin d'améliorer la qualité d'accueil des jeunes enfants ainsi que la qualité de travail des professionnels travaillant dans la structure, des aménagements ont été réalisés au sein du bâtiment de la crèche. Ainsi, pour plus de bien-être et de confort auditif de tous les utilisateurs, des panneaux acoustiques ont été installés dans la salle des moyens pendant la fermeture de fin d'année. Qu'ils soient muraux ou suspendus, ces dispositifs permettent d'absorber le bruit, ils diminuent les nuisances sonores pour les enfants et les agents afin d'obtenir un meilleur confort d'utilisation du bâtiment. Ces formes géométriques semblent également attirer l'attention des enfants et apportent un côté ludique à cet espace de vie, pour le plus grand bonheur des petits Mauriciens accueillis.

INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

Les listes électorales seront closes le 7 février à 12 heures.

- Vous êtes nouvellement arrivé sur Saint Maurice de Beynost, n'oubliez pas de demander votre inscription sur les listes électorales en vous présentant à la mairie, service élections, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

- Vous êtes inscrit à Saint-Maurice-de-Beynost, mais vous avez changé d'adresse à l'intérieur de la commune depuis votre inscription, pensez à donner votre nouvelle adresse au service élections afin d'éviter tout risque de radiation.

- Vous étiez inscrit sur une liste consulaire et vous êtes revenu à Saint-Maurice-de-Beynost : n'oubliez pas de demander votre radiation de la liste consulaire.

TELETHON

Le Téléthon 2019 vient de se terminer, merci à vous organisateurs, bénévoles et participants à ces animations qui avez permis de récolter plus de 18 092 € ! Depuis des années, ces manifestations organisées dans le cadre du Téléthon animent la Côte d'Azur et sont devenues des événements incontournables, fédérant de plus en plus d'associations pour cette belle cause. Pour que personne ne soit oublié nous dresserons une liste alphabétique.

Merci à : Abassetti pâtisserie, Abcd cinéma Beynost, Aérodrôme de Péruges, Alexander, ALSH Miribel & St Maurice, Anciens combattants UNCAFN, Aqualyse Spa, Art Loisir Miribel, Artemis, Association Culture Tramoyes, Association culturelle CLARA, Colibri et sa navette, BAP Beynost, Belle en Soi, Biocoop, BMX Beynost, Bouillet chocolats, Boulangerie Jules, Brasserie Flash café, Caisses à Savon Miribel, Carrefour contact, Carrefour market, CCAS Beynost, Cécile Liebaud, Clinique vétérinaire du Grand parc, Club Amitiés Loisirs, Club Savate & Boxe française St Maurice, CME Beynost, Miribel et Tramoyes, Cyclos tourisme de la Dombes, Décathlon, Espace Saint Julien Beynost, Espace sport Côte d'Azur, Ets Grumel, Fleur 4 saisons, Food Trucks Rockets, Foyer St Maurice, Girardon matériaux, Hôtel Lyon Est, JSP Miribel et St Maurice, Kfé Rencontres Tramoyes, la Cave de Miribel, La Vie Claire, Le Mixt restaurant, Le Roxy restaurant, l'Orange Bleue, Le temps d'une fleur, Les Copains d'abord, Les passerelles de la Dombes, LILLO espace aquatique, MR Coiffure, Notre Canton vu d'ici, Pétaque Miribel Côte d'Azur, Peuples Solidaires, Pizza grande rue Miribel, Raphaël soupes, Saint Maurice Tennis, Sapeurs pompiers de Beynost - Miribel - Neyron et St Maurice, Seguy pâtisserie, Sou des écoles les Échets - St Maurice - Tramoyes, S. Plaza Immobilier, Swiss vision, Tables d'Hôtes les dames du trèfle, Tennis club Miribel, Thil Sport et Culture, Un si Joli Bouquet, Vertical côte d'Azur, Volley St Maurice. Bonne année 2020 !

Les 6 à l'Unithon vous donnent rendez-vous dès le 7 novembre 2020 avec toujours autant d'enthousiasme.



Remise du chèque à l'AFM Téléthon

CLUB AMITIÉ LOISIRS

Avec la nouvelle année, le club Amitié loisirs ne baisse pas d'intensité dans ses activités. Après la trêve de fin d'année, le 7 janvier, le club reprenait du service le mardi 7 janvier avec la galette des Rois, où les adhérents étaient nombreux pour se souhaiter de bons vœux 2020. Samedi 22 janvier, une cinquantaine de participants se retrouvaient à la salle des fêtes pour assister à une représentation théâtrale très récréative « J'aime tout ce que vous faites », suivie d'un délicieux goûter. Mercredi 22 janvier après-midi, avait lieu l'assemblée générale annuelle, le bilan moral 2019 était présenté par la présidente et approuvé à l'unanimité, chacun a pu voir que le nombre d'activités proposées en 2019 a été très important. Puis le trésorier présentait le bilan financier largement positif, approuvé à l'unanimité ; ensuite le conseil d'administration était élu, avec une nouvelle entrante, Mireille Berthet ; un goûter prolongeait cette assemblée, qui se terminait par l'élection du bureau, qui lui reste inchangé.

Dans les prochaines semaines, le club prévoit : Mardi 4 février, Chandeleur, goûter crêpes ; Jeudi 13 février, visite au musée des Beaux Arts ; Mardi 25 février, Mardi Gras, goûter gaufres ; Vendredi 20 mars, réception du club de Miribel à la salle des fêtes ; Jeudi 26 mars, participation à la Grande Lessive ; Jeudi 16 avril, déjeuner de Pâques au club ; Samedi 25 avril, Holliday on Ice.



LE TWIRLING BATON

Le jeudi 19 décembre 2019, s'est tenu le traditionnel goûter de Noël organisé par notre association à la salle des fêtes. Athlètes et parents ont répondu présents à ce temps convivial, d'autant plus que le père Noël et son lutin ont animé la soirée. Cependant, une surprise de taille a illuminé la salle, OLAF en personne est venu nous rejoindre Les enfants se sont jetés sur la mascotte en oubliant quelques instants l'acteur principal mais ce dernier, par un HOHOHO résonnant, a remis de l'ordre dans ce chahut juvénile. Merci à eux trois d'avoir, un instant, fait oublier les tracas du quotidien et de transmettre la magie de Noël à nos enfants. Les membres du bureau vous souhaitent à toutes et à tous une excellente année 2020, sous le signe de la paix, du partage et de l'écoute.



SOU DES ECOLES



La brocante du Sou des Écoles Laïques de Saint Maurice de Beynost aura lieu le dimanche 15 mars de 8h à 17h, à la salle des fêtes ; entrée gratuite pour les visiteurs et restauration rapide sur place. Après avoir effectué votre devoir civique nous vous attendons nombreux.

COTIERE HANDBALL

Association communautaire de la CCMP depuis plusieurs années, Côtère Handball accueille vos enfants dès le plus jeune âge (à partir de 3 ans) avec pour double objectif : former au Handball et partager des valeurs humaines et sportives. Pour les plus grands, la section Loisirs vous accueille tous les jeudis soir au gymnase de Beynost à 20h15. Venez tester : ambiance conviviale garantie ! A chacun, son niveau, à chacun son créneau, n'hésitez pas à prendre contact avec le club pour en savoir davantage : contact@cotierehandball.fr Vous pouvez aussi dès à présent bloquer la date de la soirée du club qui sera organisée samedi 30 mai prochain à la salle des fêtes du Mas Rillier à partir de 19h30. Nous vous attendons nombreux !



Les moins de 9 ans

AIN SUD FOOT

Calendrier des matchs :
Samedi 1er février 18 heures : Ain Sud 1 reçoit Chambéry Savoie
Samedi 15 février 18 heures : Ain Sud 1 reçoit Aurillac
Dimanche 23 février 15 heures : Ain Sud 2 reçoit Villefontaine
Samedi 7 mars 18 heures : Ain Sud 1 reçoit Le Puy F 43
Dimanche 15 mars 15 heures : Ain Sud 2 reçoit Val Lyonnais

CT DOMBES

2019 est maintenant derrière nous... vive 2020 ! Bien rassasiés par les excès de table pendant les fêtes, le début d'année est toujours propice aux bonnes résolutions pour améliorer son hygiène de vie et retrouver la forme. La pratique du vélo est idéale pour atteindre cet objectif ! Cette activité, pratiquée régulièrement, en individuel ou en club, est conseillée par les médecins pour se maintenir en bonne santé. Le CTD (CycloTourisme de Dombes), un club convivial animé par un esprit d'amitié et de solidarité, vous propose de pédaler dans les environnements exceptionnels de la Dombes, la plaine de l'Ain et le Bugey pour vous maintenir en forme toute l'année. Si vous le souhaitez, vous pouvez participer librement à plusieurs sorties cyclo pour découvrir le club avant de vous inscrire ! Vous trouverez ci-contre toutes les informations utiles ou sur notre site internet <http://club.quomodo.com/ct-dombes> A bientôt sur les routes !



ARTEMIS

ACCUEIL

Vous avez des questions, vous êtes plutôt sportifs, amateurs de livres, de spectacles, envie de vous amuser seul ou en famille, ARTEMIS vous accueille pour tout vous expliquer du Mardi au samedi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 9h à 11h et de 16h à 19h - Mercredi : de 9h à 11h et de 14h à 18h - Samedi : 9h à 12h Tél. 04 78 55 13 90. Et pour découvrir notre programme de chez vous : Site internet : <https://artemis-smb.fr/> Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/pg/Centre-Social-Artemis-787084198043926/about/>

MOIS DE LA VIGILANCE

Artémis vous propose un mois de découvertes et d'animations sur le thème de la vigilance avec au programme : Exposition Cyborg par l'artiste Alain de Louise jusqu'au 7 février à l'accueil. Tricot urbain : les tricoteuses habilleront et coloreront la ville de laine tout le mois. Conférence et exposition « Marche pour les arbres » dimanche 9 février de 15h à 17h. Spectacle « Un monde encore meilleur » mise en scène par Delphine BARALOTTO mardi 11 février à 20h30. Prévention risques domestiques chez les seniors proposée par la police municipale vendredi 14 février à 10h. Un escape Game, un kawa, un atelier philo, des animations autour des gestes qui sauvent, des ateliers habitants et parents/enfant en mode « Vigilance » et plein d'autres surprises !! Programme disponible à l'accueil et sur notre site : www.artemis-smb.fr



CAFE THEATRE - VENDREDI 14 FEVRIER

Damien LAQUET, seul sur scène, mais plusieurs dans son esprit. Il vous invite à rire avec lui pendant 1h30 de la solitude, du lien avec ses parents... Artémis vous propose une assiette gourmande avant le spectacle (19h30) puis le spectacle à 20h30. Réservez vite vos places et vos assiettes à l'accueil du centre !!



ATELIER PARENTS ENFANTS

Les mercredis des vacances scolaires, venez partager un moment en famille autour de la cuisine. Le 26 février et 4 mars, à partir de 15h, réalisez un goûter à partager autour des fruits. Inscription obligatoire, à l'accueil du centre ou par téléphone.

VACANCES DE FEVRIER

Au programme : du 24 février au 6 mars, des activités de découverte (exemple : atelier de fabrication d'objets en bois), des sorties à Lyon organisées par les jeunes, une journée inter-centres, mais aussi des petits et des grands jeux, de la cuisine et une soirée «vis-ma-vie à Arte Jeunes» avec les familles ! Programme détaillé disponible à l'accueil et début des inscriptions dès le 26 janvier.

KAWAA - VENDREDI 7 FEVRIER

Croyant ou non croyant, venez discuter de vos convictions au sein du Kawaa d'Artémis. A partir de 9h30, autour d'une boisson chaude, discutez et partagez dans un cadre bienveillant. Nous vous attendons nombreux-ses.



AGENDA

Jeu. 6 fev 14h-17h	CIDFF Permanence juridique à ARTEMIS	Sam. 15 fev 20h	CLARA Soirée Saint Valentin
Mar. 11 fev 9h	ARTEMIS Conférence réseau parentalité	Jeu. 20 fev	Don du sang à l'Allegro
Mar. 11 fev. 20h	ARTEMIS Spectacle «Un monde encore meilleur»	Ven. 21 fev 20H30	ARTEMIS - AMD Concert «Comme ça nous chante»
Ven. 14 fev 10h	ARTEMIS et Police Municipale Prévention des risques domestiques chez les seniors	Sam. 22 fev 9h - 17h	La Mauricienne Répétition publique d'orchestre
Ven. 14 fev 20h30	ARTEMIS Café théâtre «J'suis pas malade»	Dim. 8 mars 9h-18h	La Mauricienne Brocante

ETAT CIVIL

Naissances	
01/01	Renis ISUFI
05/01	Emma MEBANNI

PERMANENCE permanences des adjoints Sur rendez-vous :	
08/02	E. GUILLET Urbanisme
15/02	D. MONCHANIN Jeunesse-Affaires scolaires
22/02	M. BRUGNOT Finances
29/02	C. CHARTON Sport-Associations- Culture
07/03	L. EXTIER-PONS Affaires sociales

INSCRIPTIONS ECOLE MATERNELLE

Pour les enfants nés en 2015, 2016 et 2017 qui ne sont pas encore scolarisés à l'école Saint Exupéry, les inscriptions auront lieu les lundis 10 et 17 février de 14h à 19h, mercredi 19 février de 9h à 12h et vendredi 21 février de 14h à 19h. Il n'y a pas de prise de rendez-vous préalable.

Avant l'inscription avec la directrice de l'école :

Procéder à la mise en admissibilité sur Base Elèves à la mairie (veuillez-vous munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile) Pour une dérogation, veuillez retirer et remplir le dossier délivré par votre mairie, il sera signé lors de l'inscription.

A l'inscription avec la directrice de l'école :

Présenter les pièces suivantes :

- le livret de famille
- le carnet de santé
- les numéros de téléphone (travail, domicile et portable)
- le numéro de Sécurité Sociale
- la ou les adresses mail pour vous informer
- les noms et coordonnées de l'assistante maternelle ou de la personne qui viendra chercher l'enfant.
- le nom et les coordonnées du médecin traitant
- la photocopie des modalités de garde de l'enfant en cas de divorce ou de séparation ou la photocopie du jugement.

Pour toute question ou demande particulière vous pouvez téléphoner au 04.78.55.21.39 le lundi ou adresser un mail avec vos coordonnées à ce.0010277w@ac-lyon.fr

Les enfants nés en 2018 ne seront pas inscrits.

DON DU SANG

PLANNING DES COLLECTES DE DONS DU SANG POUR 2020

Salle Allégo
Place de la République
Miribel

Judi 20 Février 2020
9H30-12H30 15H30-19H

Judi 23 Avril 2020
Après midi uniquement 12h-19h

Judi 02 Juillet 2020
9H30-12H30 15H30-19H

Judi 03 Septembre 2020
9H30-12H30 15H30-19H

Mardi 22 Décembre 2020
9H30-12H30 15H30-19H

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Jeudi

Mardi, Mercredi, Vendredi

8h30 - 12h

8h30 - 12h

14h - 18h30



LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost

- ⊙ Directeur de la publication : P. GOUBET
- ⊙ Ont participé à la rédaction : Y. ROUX et la commission Information-Communication, les équipes d'ARTEMIS, du Club Amitié Loisirs, du CT Dombes, du Sou des écoles, du SMC Volley, de Côtière handball et du twirling bâton
- ⊙ Mise en page : S. JUBAN
- ⊙ Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland
- ⊙ Distribution : équipe municipale de bénévoles

MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Rolland

- ⊙ Tél : 04 78 55 14 08 ⊙Email : mairie@saint-maurice-de-beynost.fr
- ⊙ Site : www.saint-maurice-de-beynost.fr

Adresse de la déchetterie :
Z.I de la Tuillière à Miribel.

Horaires du 1er nov. au 31 mars.

Du lundi au vendredi :
8h-11h45 et 14h-16h45

Samedi :

8h-16h45 sans interruption.